

Entre temps, d'urgentes questions humanitaires s'imposent à notre attention. Notre gouvernement a l'intention de maintenir l'engagement du Canada de consacrer 0,7 % de son PNB à l'aide publique au développement d'ici 1990. Malgré de sérieux problèmes économiques internes, nous n'abandonnerons pas les peuples désavantagés du monde. Une plus large part de notre budget d'aide sera consacrée aux organisations non gouvernementales, qui ont prouvé leur efficacité dans les programmes de développement communautaire.

En matière économique, le bilan de la communauté internationale est positif, bien que la situation soit loin d'être parfaite. Nous devons nous assurer que les institutions spécialisées que nous avons créées seront à la hauteur des défis actuels et futurs. À cet égard, on semble s'orienter davantage vers une approche pragmatique, axée sur les problèmes concrets. Des organismes comme le FMI, la Banque mondiale, le GATT, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, et d'autres organismes qui ont des mandats spécifiques à l'intérieur du système multilatéral sont encouragés à poursuivre leur travail avec un sentiment renouvelé d'engagement et de coopération.

* * *

Comme l'a souligné le Secrétaire général, nulle part les besoins humains ne sont plus grands que dans l'Afrique d'aujourd'hui, continent où nombre de pays sont affligés par la sécheresse et la famine. Le problème des réfugiés continue de s'y poser avec une acuité toute particulière, tout comme d'ailleurs les problèmes de balance des paiements et d'endettement chronique. Le Canada consacre actuellement à l'Afrique plus de 40 % de son aide bilatérale. Nous avons nettement relevé nos allocations d'aide alimentaire et avons accru nos contributions aux organismes de secours humanitaires d'urgence.

Nous faisons également nôtre la lutte pour la liberté et l'égalité en Afrique australe. Le Canada s'est joint à d'autres pays du Commonwealth pour adopter la Déclaration de Lusaka de 1979 sur le racisme et les préjugés raciaux. Nous nous en tenons à cette déclaration qui reflète notre volonté d'oeuvrer à l'éradication de ce mal qu'est le racisme. Nous rejetons les politiques visant à perpétuer l'apartheid et à maintenir la discrimination raciale.

Nous déplorons aussi que le peuple de la Namibie soit toujours privé de son indépendance après un siècle de règne colonial. L'Afrique du Sud doit fixer une date pour donner l'indépendance à la Namibie aux termes de la résolution 435 du Conseil de sécurité.